

Maintien de l'agriculture en Val de Lys



Chiffres clés

480 ha de prairies le long des cours d'eau sur 12 communes

165 ha de prairies humides

15 exploitants concernés

- SAU moyenne : 66 ha
- Surface en herbe moyenne : 8 ha

6 exploitations engagées dans le PMAZH en 2018



Type de milieux naturels

Prairies alluviales de fauche hygrophiles

Flore patrimoniale : Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*), l'Oenanthe Fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*), Patience des marais (*Rumex palustris*) et présence à proximité de la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*)

Faune patrimoniale : Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*)

Le Val de Lys, territoire transfrontalier, figure parmi les sites d'intérêt de la Métropole Européenne de Lille repris dans la charte « Objectif Métropole Verte » qui définit les axes d'une trame verte et bleue métropolitaine. Les prairies de ce territoire, encore peu connues, recèlent un patrimoine floristique d'un grand intérêt patrimonial. Elles constituent un bel ensemble de prairies alluviales de fauche hygrophiles devenues très rares dans la région et font partie d'un des derniers vestiges de ce type d'entité écologique dans la vallée de la Lys.

Pour des raisons hydrauliques, écologiques, et paysagères, il est nécessaire de veiller à préserver une agriculture liée à l'élevage, de préférence extensif et d'associer cette gestion des espaces agricoles à une valorisation écologique. Ces prairies étant exploitées par le monde agricole, pour les protéger, il faut maintenir l'activité agricole notamment contre l'étalement urbain et l'enfrichement (maintenir le milieu ouvert).



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



Actions menées

- **Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agro-environnementales** (audit technico-économiques, suivi agro-écologiques de prairies humides, gestion du parasitisme, Mesures agri-Environnementales)
- **Mieux connaître, préserver le patrimoine naturel** (suivi des habitats naturels et des espèces, cartographie des prairies humides)



Partenaires financiers : Agence de l'Eau Artois-Picardie, Chambre d'Agriculture Nord - Pas-de-Calais, Vét'el

Contacts

Métropole Européenne de Lille
Arnaud POËTTE
Direction Urbanisme, Aménagement et Ville
Service Aménagement Trame Verte
apoette@lillemetropole.fr

Métropole Européenne de Lille
Tiphaine Marion LECLERE
Direction Urbanisme, Aménagement et Ville
Service Aménagement Trame Verte
tmarionleclere@lillemetropole.fr



■ Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable